



N° 000019

/PR/ANBG/DG/DS

AVIS

Aux usagers

Le Directeur Général informe les élèves boursiers admis au concours de l'Ecole Normale Supérieure que l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (A.N.B.G.) procèdera, à partir du mercredi 10 janvier 2024, à la distribution des titres en vue d'un paiement effectif des allocations d'études, pour le compte du 1^{er} trimestre de l'année académique 2023-2024.

A cet effet, tous les élèves concernés sont tenus de se présenter à l'Unité Courrier, au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les services de l'A.N.B.G. munis d'une pièce d'identité.

Fait à Libreville, le 09 JAN. 2024



Le Directeur Général

Ruphin NDJAMBOU